

**66^{IE}ME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

VIENNE (Autriche), 26-30 SEPTEMBRE 2022

DÉCLARATION DU CAMEROUN

PAR

S.E. Victor NDOCKI

Ambassadeur,

Chef de la Mission Permanente du Cameroun auprès de l'AIEA

Monsieur le Président,

La délégation du Cameroun que j'ai l'honneur de conduire vous félicite pour votre élection à la présidence de la 66^{ième} session ordinaire de la conférence générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Nous souhaitons plein succès à votre mandat.

Monsieur le Président,

La délégation du Cameroun félicite le Secrétariat de l'Agence pour la qualité et la densité des documents de travail mis à la disposition des délégations qui participent à la présente conférence générale. C'est le lieu pour mon pays de féliciter le Directeur Général de l'AIEA et toute son équipe d'une part, pour la contribution de l'Agence à la lutte contre le Covid-19, à travers la dotation de nombreux Etats Membres d'équipements performants pour le dépistage rapide et d'autre part pour l'organisation, pendant cette période, de plusieurs événements en mode virtuel pour respecter son plan d'action, pendant la pandémie.

Aussi, dans le domaine de la coopération technique, le Cameroun salue l'encrage des programmes de l'AIEA dans les secteurs prioritaires de développement socioéconomique des Etats membres, notamment ceux des pays en développement. En effet, la santé et la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, l'eau et l'environnement, les applications industrielles des rayonnements, la radioprotection et la sûreté nucléaire, constituent des préoccupations partagées par la majorité de ces pays.

Le renforcement des capacités des Etats Membres pour l'intégration des technologies nucléaires dans leurs stratégies de développement constitue l'une des retombées saillantes des programmes de coopération technique de l'Agence. Le Cours de formation post-universitaire en radioprotection et sûreté des sources de rayonnements (PGEC) organisé chaque année en

Afrique à l'intention des jeunes aspirant à devenir des experts qualifiés en radioprotection contribue à l'efficacité des autorités réglementaires. D'autres événements de formation sont offerts à travers la mise en œuvre des projets régionaux et nationaux.

Ma délégation encourage l'AIEA à renforcer et à conserver tous les programmes visant à capaciter les Etats membres pour l'utilisation sûre et sécurisée des techniques nucléaires.

Monsieur le Président,

L'engagement de mon pays à soutenir le programme de coopération technique de l'AIEA s'est traduit en 2021 par le versement effectif des contributions extrabudgétaires dans le cadre du programme AFRA et du mécanisme de partage de coûts. Ce mécanisme a permis de renouveler le plateau technique du service de radiothérapie de l'Hôpital Général de Douala, avec l'acquisition et la mise en service d'une nouvelle source de cobalt 60, notamment.

Au cours de l'année 2022, le Cameroun a adhéré à l'Accord révisé et définitif de l'AFRA. Le Gouvernement a également autorisé l'organisation et la tenue de deux projets régionaux, avant la fin de l'année sur les thématiques majeures, notamment le renforcement des capacités en planification de l'énergie et la radio protection du patient.

Dans le domaine de la sécurité nucléaire, l'AIEA a contribué à travers une mission d'expert, à la mise à jour du projet de réglementation du Cameroun sur la sécurité des matières radioactives en cours d'utilisation, de transport ou d'entreposage.

Le Cameroun a également obtenu l'assistance de l'Agence pour implémenter les mesures de sécurité lors de la Coupe d'Afrique des

Nations de 2021. A cette occasion l'AIEA a fourni au Cameroun des équipements à titre de prêt et des services d'experts pour animer des séances de formation des agents de sécurité de première ligne.

Dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique, le Cameroun a reçu la mission d'examen intégré de l'infrastructure de sûreté (IRRS) en novembre 2021. Cette mission de suivi a permis d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations formulées en 2014. La mission a noté le progrès réalisé après la promulgation de la loi de 2019 portant cadre général de sûreté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties.

L'AIEA a organisé, en coopération avec l'Agence Nationale de Radioprotection, un atelier national sur la mise en œuvre des nouvelles Normes fondamentales internationales de sûreté radiologiques.

Par ma voix, le Gouvernement du Cameroun renouvelle sa gratitude à l'AIEA pour son assistance multiforme.

Monsieur le Président,

Le Cameroun exhorte l'Agence à établir et maintenir une coopération active avec les organisations régionales qui œuvrent en faveur de l'utilisation sûre et sécurisée de l'énergie nucléaire, et de la non-prolifération des armes nucléaires en Afrique. Il s'agit notamment :

- de l'Accord Régional de Coopération pour l'Afrique dans le domaine de la recherche, de la formation et du développement des applications de la science et de la technologie nucléaires (AFRA),
- du Forum des Organismes de Réglementation Nucléaire en Afrique

(FNRBA), et

- de la Commission Africaine de l'Energie Nucléaire (AFCONE).

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la mise en œuvre des Accords de garanties, mon pays salue la création du Portail des déclarations des États (SDP) qui permet un échange de données plus rapide et sécurisé entre les Etats membres et l'Agence.

Le Cameroun reconnaît le rôle unique de l'AIEA dans le renforcement du régime international des garanties, de sûreté et de sécurité nucléaires, et lui promet son soutien pour la mise en œuvre de ses programmes.

Je vous remercie.